

CHARTRE ACHATS RESPONSABLES

**Notre mission :
Améliorer la vie des patients
en mettant à leur disposition
des médicaments essentiels et
avoir un impact positif sur la
société et l'environnement.**

Au-delà de nos médicaments, *des vies*



EDITO

S'engager pour un avenir durable : La charte d'achats responsables d'Ethypharm

Dans sa quête d'excellence, Ethypharm s'engage en faveur des pratiques commerciales durables à travers la mise en œuvre de sa Charte d'Achats Responsables. Cette initiative repose sur la conviction profonde que le Département des Achats et ses fournisseurs jouent un rôle crucial dans la recherche de solutions durables pour l'entreprise.

Cette Charte va bien au-delà d'un simple ensemble de directives ; elle incarne la volonté d'Ethypharm d'intégrer la durabilité au cœur de ses relations avec les fournisseurs. Cet engagement est renforcé par l'intégration des principes majeurs du Pacte Mondial des Nations Unies, démontrant notre détermination à respecter et promouvoir la protection des droits de l'homme, à sauvegarder l'environnement, et à lutter contre toutes les formes de corruption.

En adoptant les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, Ethypharm ouvre la voie à des pratiques responsables et éthiques au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Notre Charte met en lumière l'importance de l'approvisionnement éthique, de la durabilité environnementale, et de la responsabilité sociétale. Totalement alignée avec notre Mission, elle permet à nos fournisseurs et parties prenantes de s'engager aux côtés d'Ethypharm dans la fourniture de produits de qualité, mais également d'avoir un impact positif sur la société et l'environnement.

La Charte d'Ethypharm incarne bien plus qu'un simple engagement éphémère, elle trace la voie, aujourd'hui et pour un avenir durable et responsable.

Dans sa contribution au bien-être de la société et au Développement Durable, la responsabilité d'Ethypharm est de prendre en considération les pathologies et la vie des patients dans un contexte global (sociétal, social, économique) de sûreté et de confort afin de les aider à sortir de situations extrêmement sensibles.

Cette charte est le reflet de l'engagement du Groupe Ethypharm d'intégrer de manière globale la durabilité dans son développement et au cœur de sa stratégie.

Ethypharm a pour but d'impliquer les fournisseurs et prestataires dans sa politique et ses engagements.

La présente **Charte Achats Responsables** du Groupe Ethypharm définit les principes qui assurent des relations commerciales éthiques et durables avec ses fournisseurs et prestataires tout en contribuant à la performance économique et à la création de valeur.

Ethypharm a pour objectif d'avoir un impact positif pour les patients, la société, l'environnement et porte une attention particulière au bien-être de ses collaborateurs et aux relations avec les autorités et professionnels de santé.



ENGAGEMENTS DU GROUPE ETHYPHARM ENVERS SES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES

- | Développer des relations commerciales responsables et durables basées sur la concertation avec les fournisseurs dans l'objectif d'établir des relations mutuellement bénéfiques.
- | Réduire les risques liés aux domaines des droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement, de l'anticorruption et de l'éthique des affaires.

LE GROUPE ETHYPHARM ENCOURAGE SES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES À RESPECTER :

Les droits fondamentaux des femmes et des hommes :

- | Assurer une politique de management de la sécurité des salariés basée sur l'amélioration continue.
- | N'accepter aucune discrimination .
- | Valoriser, reconnaître et développer les compétences des collaborateurs.
- | Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de toutes les formes de travail forcé.
- | Lutter contre le harcèlement sous toutes ses formes.

Les règles relatives à la protection de l'environnement et contribuer à prévenir, atténuer et réparer les impacts négatifs liés à son activité :

- | Optimiser ses consommations en eau et en énergie.
- | Proposer des solutions environnementales toujours plus performantes.
- | Préserver la biodiversité et gérer ses rejets et déchets.
- | Réduire et/ou traiter ses émissions dans l'air, ses effluents vers la terre et/ou l'eau et les pollutions de toute nature résultant de ses activités.
- | Rechercher des solutions d'éco-conception permettant de réduire les impacts du cycle de vie.
- | Privilégier l'ancrage territorial et le développement local.

Les principes éthiques et contribuer à la lutte contre la corruption, les trafics d'influence et les conflits d'intérêts dans ses activités et ses relations avec ses fournisseurs :

- | Favoriser la libre-concurrence, proscrivant ainsi toute concertation et toute entente sur les prix et les offres, excluant la participation à tout cartel.
- | Respecter toutes les normes nationales et internationales en matière d'infractions économiques, notamment relatives au financement du terrorisme, au blanchiment d'argent, aux embargos, aux trafics d'armes et de stupéfiants.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Annexe : Standards de référence de la démarche

La norme ISO 26000 – www.iso.org

Les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) – www.ilo.org

Droits de l'Homme – SA 8000 – www.sa-inti.org

ODD : <https://www.ecologie.gouv.fr/objectifs-developpement-durable-ou-en-est-mise-en-oeuvre-nationale>

SIGNATURE DU FOURNISSEUR

Date _____

Nom _____

Fonction _____

Signataire _____

